

Opportunités d'engagement

Exposition du groupe de véhicules historiques du Parlement européen – Plénière à Strasbourg (1-3 avril)

Lors de la semaine plénière du 1^{er} au 3 avril, le [groupe de véhicules historiques du Parlement européen](#), en collaboration avec la FIVA, accueillera une exposition au Parlement européen à Strasbourg. L'événement rassemblera les membres du Parlement européen, des politiciens nationaux et des représentants du mouvement des VH. L'exposition soulignera l'héritage culturel des VH dans l'UE, dans le but d'augmenter leur visibilité politique et réglementaire.

Les fédérations nationales sont invitées à assister à l'exposition en envoyant une demande à la Commission Législation de la FIVA.

Véhicules hors d'usage (VHU) – les commissions du Parlement européen discutent du premier rapport parlementaire

Le 17 février, les députés européens et corapporteurs Gieseke (PPE, Allemagne) et Saudargas (PPE, Lituanie) respectivement des commissions ENVI (Environnement) et IMCO (Marché intérieur et protection des consommateurs) du Parlement européen, [ont présenté le projet de rapport sur les VHU](#). Un thème récurrent tout au long de la séance était la nécessité de protéger les véhicules historiques, en ce compris une déclaration de la Commission européenne stipulant que les VH sont exclus du champ d'application du règlement proposé. Les prochaines étapes du processus législatif incluent une période d'amendements au rapport, suivie d'un vote en commission (juin). Le dossier sera ensuite présenté pour amendements / adoption finale au Parlement en plénière (septembre). Parallèlement, les États-membres travaillent en vue d'atteindre une position au sein du Conseil de l'UE. Ensuite, le Parlement et le Conseil entreront en négociation afin de se mettre d'accord sur la législation définitive.

La FIVA travaille avec les membres du Parlement européen afin de garantir que les VH sont adéquatement protégés dans la nouvelle législation VHU. Les fédérations nationales sont invitées à partager les [recommandations de la FIVA](#) avec leurs députés européens et leurs gouvernements nationaux.

Programme de travail 2025 de la Commission européenne – Le commissaire aux transports annonce un nouveau paquet en matière de contrôle technique

Le 19 février, le [commissaire aux transports Tzitzikostas a présenté le programme de travail 2025 de la Commission européenne](#) à la commission Transport (TRAN) du Parlement européen. Parmi les initiatives pertinentes, citons le plan d'action pour l'industrie automobile, qui devrait être adopté le 5 mars et un paquet révisé en matière de contrôle technique, lequel est prévu pour le printemps 2025. Le paquet relatif au contrôle technique des véhicules ciblera les émissions de polluants, la fraude dans les ventes transfrontalières de véhicules et les véhicules dangereux au sens large, visant à aligner davantage les contrôles techniques avec les nouvelles technologies.

La FIVA travaille avec la Commission européenne afin de veiller à ce que les nouvelles règles en matière de contrôle technique conservent la définition actuelle des VH.

Développements

Directive sur les permis de conduire – Les négociations législatives entre le Parlement et le Conseil se poursuivent

Le [19 février, lors de la réunion de la commission TRAN du Parlement européen](#), le groupe des Verts a fait rapport au nom du député européen et rapporteur Paulus (Verts, Allemagne) à propos de la directive sur les permis de conduire et des progrès réalisés lors des négociations en trilogue. Il y a un accord de principe sur plusieurs aspects techniques et un avancement vers un format numérique des permis de conduire (d'ici 2030), tout en laissant le choix aux citoyens de conserver également un permis de conduire physique, ce qui a été souligné comme un point clé par le Parlement européen visant à ne laisser personne sur le carreau et à soutenir les citoyens de l'UE circulant à l'étranger. À cet égard, la Commission européenne rédigera un nouveau compromis, afin de veiller à ce que ceci soit repris dans les administrations des États-membres. D'autres points politiques majeurs restent encore à régler lors du trilogue final du 24 mars, tels que les taux limites d'alcoolémie pendant les périodes d'essai ou les normes communes en matière de conduite accompagnée.

Les membres de la Commission Législation de la FIVA sont : Lars Genild (Président), Giuseppe Dell'Aversano, Wolfgang Eckel, Michail Filippidis, Thierry Garcia Guillourel, Peeter Henning, Johann König, Stanislav Minářik, Bert Pronk et Kurt Sjøberg. Gabriel Lecumberri d'EPPA travaille avec la Commission.